

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1896.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1895 s'élève à	fr. 1,545,000 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1896 monte à	1,687,000 »
La différence en plus, soit	fr. 142,000 »

provient des augmentations proposées en ce qui concerne les articles 7, 8 et 10, dont le montant a été mis en rapport avec la moyenne des dépenses effectuées pendant les cinq dernières années.

PROJET DE LOI.

LEOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre
nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des
Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est
fixé, pour l'exercice 1896, à la somme de un million six cent
quatre-vingt-sept mille francs (1,678,000 fr.), conformément
au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 25 février 1895.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1896.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	193,000 "	554,000 "
2	— — personnelle	215,000 "	
3	— sur le droit de patente.	150,000 "	
4	— sur les redevances des mines.	5,000 "	
5	Frais de poursuites irrecevables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 "	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 "	1,153,000 "
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	650,000 "	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	40,000 "	
9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	2,000 "	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	151,000 "	
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 "	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		"	1,687,000 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1893.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1896.



BUDGET DE L'EXERCICE 1896.

NUMÉRO des ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
Récapitulation.	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1896.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1895	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	218,103 57	
215,000	215,000	»	»	215,000	401,120 »	
150,000	150,000	»	»	150,000	155,634 64	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,252 68	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,754 44	
554,000	554,000	»	»	554,000	762,825 33	
250,000	250,000	»	»	250,000	275,115 87	
650,000	550,000	100,000	»	550,000	750,571 18	
40,000	1,000	59,000	»	1,000	78,098 39	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,885 75	
151,000	148,000	5,000	»	152,000	158,966 81	
40,000	40,000	»	»	40,000	19,742 27	
1,153,000	991,000	142,000	»	975,000	1,242,578 27	
AUGMENTATION. . fr.		142,000				
554,000	554,000	»	»	554,000	762,825 33	
1,153,000	991,000	142,000	»	975,000	1,242,578 27	
1,687,000	1,545,000	142,000	»	1,529,000	2,005,205 60	
AUGMENTATION. . fr.		142,000				

(436)